

Note sur l'évolution du prix du panier

Le panier de légumes fourni par la ferme de l'Envol aux trois amap (panier vanvéen, Blutin, l'Envol) va augmenter en 2024, passant de 25€ à 27€ pour un panier complet, soit une augmentation de 8%.

Cette augmentation est appliquée à tous les canaux de distributions de la ferme.

Facteurs conjoncturels

Les raisons de cette augmentation sont bien entendu en partie liées à des facteurs conjoncturels, et chacun a pu constater depuis un an l'augmentation des prix, en particulier alimentaires, et la ferme la subit aussi dans ses coûts de production (gas-oil, électricité, semences, intrants organiques,...).

Ces augmentations encourues tout au long de cette année ont eu un impact sur les résultats de la ferme mais n'ont pas été répercutées sur le prix du panier. Une évolution du prix du panier en cours d'année est possible dans une approche amap mais il a été décidé que ce sujet serait reporté en fin d'année.

Facteurs structurels

D'autres facteurs impactent le prix de notre panier, et ceux-là sont structurels.

Pour mémoire, la charte des amap prévoit que le prix du panier couvre l'ensemble des coûts de production ; le déménagement de Laurent et Anaïs à Brétigny pour rejoindre le projet de l'Envol a significativement changé, et augmenté, les coûts applicables pour le calcul du prix du panier.

Pour mémoire, à Boissy-sous-Saint-Yon, dans la ferme précédente, le prix du panier ne prenait pas en compte des éléments importants du coût de production des légumes :

La terre et les équipements :

Le prix du panier ne comprenait pas les coûts de la terre et de certains équipements lourds. En effet, appartenant à leur propriétaire associé à Laurent, ils étaient utilisés au bénéfice de l'amap avec pour contrepartie le travail par Laurent des jardins maraîchers de son associé. Dit autrement... c'est Laurent qui payait la terre et les équipements pour nous par un surplus de travail.

Les intrants organiques :

Boissy bénéficiait de la proximité de centres hippiques et pouvait ainsi récupérer des matières comme engrais.

La rémunération :

Historiquement, le revenu mensuel de Laurent, avec un statut d'indépendant, était discuté tous les ans de manière à être sécurisé et « équitable ». en revanche, la prévoyance (santé, retraite) de Laurent était à peine prise en compte (NB : pour mémoire, malgré les suggestions régulières du bureau à Laurent).

À l'Envol, les maraîchers étant maintenant salariés de la ferme et bénéficient donc des droits sociaux du régime général. Le coût des cotisations sociales pour Laurent est ainsi passé, pour un salaire quasi identique, de 5000 € à plus de 20.000 € annuels.

À l'Envol, la Communauté d'agglomération met à disposition la terre pour un loyer modeste mais l'installation d'une ferme de cette taille a nécessité et nécessite encore des investissements importants qui doivent être pris en compte dans le prix du panier :

- Réseaux électriques et voirie
- Système d'irrigation, sous serre et de plein air
- Forage
- Serres
- Stockages frigo
- Zones de chargement
- Logements des producteurs
- Matériel de culture – tracteurs, outillages,...

La taille du projet a également nécessité la mise en place d'une équipe de gestion-organisation-développement dont le coût doit également être pris en compte.

Pour mémoire, les trois amap ne sont cependant pas seules à porter le poids de ce projet, les autres partenaires (restaurateurs, distributeurs,...) ayant investi significativement et l'équipe en place étant mobilisée pour trouver les financements et subventions nécessaires au développement.

Ce projet a permis de mettre notre amap plus en accord avec les valeurs des amap dont en particulier :

- La juste rémunération des paysans, en complétant leur revenus immédiats d'une vraie prévoyance, santé et retraite
- Un travail en collectif permettant une exploitation plus conviviale et plus solidaire, permettant aussi des vacances, des week-ends,... mais également plus sécurisée pour les amapiens en cas de souci de santé d'un maraîcher
- La pérennité de la ferme, et de la production, le système mis en place permettant d'intégrer de nouveaux paysans (ce qui n'était pas le cas à Boissy où tout reposait sur Laurent – et Anaïs dans les dernières années) et de gérer les départs, en retraite ou autres
- La possibilité de développer une agriculture autonome à terme, en incluant l'élevage et les intrants organiques correspondants

En pratique, le prix du panier n'a pas évolué aussi vite que les coûts de production depuis l'installation à l'Envol, principalement pour ne pas avoir un saut trop brutal pour les amapiens. Les augmentations ont donc été effectuées progressivement. Le prix de 27€ est

donc encore insuffisant pour prendre en compte les coûts complets de la ferme et une évolution vers 30€ dans les prochaines années est probable (hors augmentations conjoncturelles liées à l'inflation).

Comparaisons – Prix du marché

Même si nous savons que cette approche n'est pas opératoire pour déterminer un prix de panier en amap, il est toujours intéressant de se comparer.

Inflation :

Indice des prix à la consommation des légumes en France – source Statista, base INSEE

	2021	2022	2023
Indice avril *	120,65	129,0	147,27
Variation 12 mois		+6,9%	+14,2%
Prix du GP amap	23	24	25
Variation 12 mois		+4,3%	+4,2%

* dernier indice disponible pour les légumes – base 100 en 2015

Si le prix du panier avait suivi cet indice, nous devrions avoir en 2023 un prix de panier (GP) supérieur à 28 €.

Prix de marché :

L'amaap de l'Envol a collecté cette année des prix de ventes d'un panier équivalent à celui qui nous est fourni, à différentes périodes et dans différents points de vente – tous situés autour de Brétigny et donc certainement moins chers qu'en proche banlieue.

Sur la base d'un Grand Panier, les chiffres ont été recueillis en mars et août 2023, à la ferme elle-même, dans le cadre de la vente au détail, à Carrefour (bio) et chez Natureo :

GP en €	mars	moy. Août	fourchette août
Amap	25	25	
Ferme de l'Envol	43	50	41 - 58
Carrefour	36	36	36 - 51
Natureo	49	37	30 - 45

NB : les écarts en août sont expliqués principalement par la quantité de tomates du panier amap, doublée d'une semaine sur l'autre – au même prix pour l'amaap mais pas pour les autres

Sur cette base de comparaison, même un prix de panier de 30€ en 2023 aurait été nettement moins cher que sur le marché.

Pour le bureau, les deux François, Canivet & Papy - Validé par Fermcoop : Laurent Marbot & Ambre Germain

12 novembre 2023 - **N'imprimez que si nécessaire**